

**Direction de l’Intégration-Emploi/Logement**

Projet national : Réseau pour l’Emploi et le Logement des Réfugiés – RELOREF

**Boite à outils**

Kit Ateliers Recherche Emploi Logement

Atelier logement

« *J’achète mon logement*»

**Jeu : reliez les mots suivants à leur définition :**

**1- Taux d’intérêt**

**2- Primo-accédant**

**3- Souscrire un prêt**

**4- Apport personnel**

**5- Frais de notaire**

**6- Frais annexes**

**7- Logement neuf**

**8- taxe foncière**

**9- Echéance**

**10- frais de dossier**

a) Appartement ou maison individuelle dont la construction date de moins de cinq ans et n'ayant pas fait l'objet d'une vente.

b) Taux permettant de calculer les intérêts d'un emprunt, c'est-à-dire la rémunération de la banque.

c) Coût de l'enregistrement de l'achat par un notaire.

d) Ensemble des coûts liés à un emprunt : frais d'acquisition, impôts locaux, frais engendrés par les prêts.

e) Emprunter de l’argent auprès d'une banque, d'un organisme de crédit. L'argent emprunté doit être rendu.

f) Impôt local payé chaque année par les propriétaires

g) Date à laquelle un paiement doit être effectué. Le montant de ce paiement.

h) Somme que vous pouvez investir initialement dans votre opération (économies).

i) Frais prélevés par la banque au titre de l'étude et du montage de votre prêt immobilier. Leur montant est d'environ 1% du capital emprunté. Il est plafonné ou nul pour certains prêts (prêts épargne logement, PAS, …).

j) Terme qui désigne toute personne n'ayant pas été propriétaire de son logement depuis au moins deux ans.